



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUIN 2011

DELIBERATION RELATIVE A L'ADOPTION DU TARIF DU TEST DE FRANÇAIS INTERNATIONAL

Le 17 juin 2011, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Patrice BRUN,

⇒ **adopte le tarif du Test de Français International pour un montant de 16 euros.**

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 17 juin 2011.

Nombre de membres présents	16
Nombre de membres représentés	4
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	20
Nombre de votes pour	20
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Patrice BRUN